

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

TÉLÉGRAMME DEPART EN CLAIR

NOM DU CHEF DE SECTION : Jean-Luc PIERRE, AIOM

NOM DU REDACTEUR DEHU Marie Christine , S.A
Monia MARZOUKI, ADA

N° DE TELEPHONE : 01.40.57.93.91
01.40.57.58.35

N° DE TELECOPIE : 01.45.77.05.72

DE : MIN/INT/DGPN/DAPN/SDRH/BPATS

A : TOUS SGAP

INFO DCCRS

INFO DFPN

N° DE TEXTE : DGPN/DAPN/SDRH/BPATS N° 121 .DU 18 MARS 2009

OBJET : OUVERTURE DES ESSAIS PROFESSIONNELS D AVANCEMENT AU GROUPE VI DANS LA
PROFESSION CUISINIER QUALIFIE AU TITRE DE L ANNEE 2009 STOP

TEXTE :

VOUS INFORME QUE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE COMPETENTE A L'EGARD DU
CORPS DES OUVRIERS D'ETAT SPECIALITE "CUISINIER" DE LA POLICE NATIONALE S'EST
REUNIE LE 18 MARS 2009 ET A APPROUVE LA LISTE DES OUVRIERS D ETAT SPECIALITE
« CUISINIER » QUI REMPLISSENT LES CONDITIONS POUR SE PRESENTER A L ESSAI
PROFESSIONNEL POUR L AVANCEMENT AU GROUPE VI STOP

CES ESSAIS SERONT ORGANISES PAR LE SGAP DE VERSAILLES SELON LE CALENDRIER
SUIVANT STOP

DATE EXAMEN THEORIQUE d'admissibilité	Lundi 11 mai 2009
DATE EXAMEN PRATIQUE	Lundi 15 juin 2009 au vendredi 03 juillet 2009
Clôture des inscriptions	mercredi 15 avril 2009
Publicité par voie d'affichage (délai de 15 j à 1 mois entre la date publicité et la clôture des inscriptions)	jeudi 19 mars 2009 au mardi 14 avril 2009

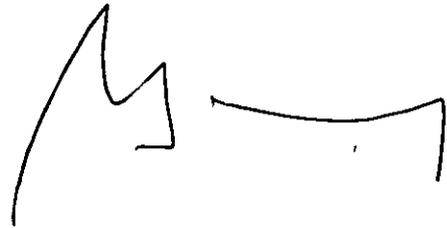
LES OUVRIERS D'ETAT SPECIALITE "CUISINIER" QUI SOUHAITENT PARTICIPER A CES ESSAIS
PROFESSIONNELS RETIRERONT UN DOSSIER DE CANDIDATURE AUPRES DE LEUR SECRETARIAT
STOP CES FICHES COMPLETEES PAR LE FONCTIONNAIRE ET LE CHEF DE SERVICE SERONT
RENOVEES D'UNE PART PAR TELECOPIE AU **01.39.66.17.30** D'AUTRE PART PAR COURRIER
AU BUREAU DU RECRUTEMENT AU SGAP DE VERSAILLES – 24, RUE SAINT-LOUIS, BP 183 78001
VERSAILLES CEDEX AVANT LE 15 AVRIL 2009 STOP

LES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES SERONT CONVOQUES A UNE EPREUVE PRATIQUE QUI SE
DEROULERA A VELIZY ENTRE LE 15 JUIN ET LE 03 JUILLET 2009 STOP

SONT JOINTS EN ANNEXE LES CONDITIONS ET MODES D'ACCES - LA FICHE TECHNIQUE RELATIFS
AUX OPERATIONS D'AVANCEMENT AINSI QUE LA FICHE DE CANDIDATURE AUX ESSAIS
PROFESSIONNELS STOP

JE VOUS PRIE D'ASSURER LA DIFFUSION DU PRESENT TELEGRAMME AUPRES DES OUVRIERS
D'ETAT SPECIALITE "CUISINIER" QUELLE QUE SOIT LEUR POSITION ADMINISTRATIVE (CONGE -
REPOS OU MALADIE) STOP

SIGNE : MONSIEUR SERGE BOULANGER, CHEF DU BUREAU DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES STOP ET FIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a smaller 'S' and a horizontal line with a small vertical tick at the end.

**LE S.G.A.P DE VERSAILLES ORGANISE DES ESSAIS PROFESSIONNELS
D'AVANCEMENT AU GROUPE VI :
CUISINIER QUALIFIE, AU TITRE DE L'ANNEE 2009**

**Ouverture des essais professionnels d'avancement au groupe VI dans la profession
CUISINIER QUALIFIE, AU TITRE DE L'ANNEE 2009**

Clôture des inscriptions : 15/04/2009

Dates des essais professionnels :

Epreuves théoriques le 11 mai 2009

**Epreuves pratiques prévues entre
le 15 juin et au 03 juillet 2009**

**CONDITIONS ET MODES D'ACCÈS RELATIFS
AUX OPÉRATIONS D'AVANCEMENT**

Conditions d'accès pour un avancement de groupe :

Les candidats pour un avancement à un groupe déterminé ne pourront postuler pour celui-ci que s'ils appartiennent au groupe immédiatement inférieur (Groupe V) et s'ils détiennent dans ce dernier une pratique professionnelle de deux ans au minimum. Cette condition d'ancienneté s'apprécie le jour de l'ouverture de l'essai professionnel.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS

- Appartenir au Groupe V
- Justifier d'une pratique professionnelle de deux ans au minimum dans le groupe immédiatement inférieur

DEFINITION DE L'ESSAI

EPREUVE THEORIQUE	EPREUVE PRATIQUE
Interrogation sur la technologie relative à la profession dans le niveau de qualification concerné. Interrogation sur les règles d'hygiène alimentaire et de sécurité relative à la profession. Coefficient 0.25, note éliminatoire 07/20	Exécution d'une tâche relevant de la profession dans le niveau de qualification concerné et mettant en œuvre les outillages et procédés utilisés usuellement dans l'établissement. Coefficient 0.75, note éliminatoire 12/20

MODALITES D'INSCRIPTION

Les cuisiniers désirant passer l'essai professionnel adresseront leur demande, sous couvert de la voie hiérarchique, à leur chef de service, qui la transmettra d'une part par télécopie au 01.39.66.17.30 (Bureau du recrutement) et d'autre part par voie postale.

**S.G.A.P de Versailles
Bureau du recrutement
24, rue Saint-Louis - B.P. 10183
78001 VERSAILLES CEDEX
Tél : 01.39.66.17.52
Recrutement.sgap78@interieur.gouv.fr**

Pour la définition de la profession et le niveau de qualification, voir fiche technique jointe

SGAP de Versailles

Cuisinier qualifié

Groupe VI

FICHE TECHNIQUE

DEFINITION DE LA PROFESSION

Le cuisinier qualifié prépare les repas et s'assure de leur qualité.
Il est amené à maîtriser toutes les techniques de la cuisine.

NIVEAU DE QUALIFICATION ATTENDU POUR LE GROUPE SUPERIEUR

ELEMENTS D'APPRECIATION	NIVEAU DE CAPACITE
Technicité	Travaux qualifiés avec opérations variées
Expérience professionnelle	Au moins deux ans
Niveau de formation	Connaissances théoriques du CAP ou du BEP, plus connaissances acquises dans les groupes de qualification inférieurs
Autonomie et responsabilité à l'égard du travail	L'agent reçoit des instructions de travail appuyées sur des documents techniques . Il doit exploiter ces documents, préparer et régler ses moyens d'exécution et contrôler le résultat de son travail.
Responsabilité à l'égard d'autrui	Aptitude au travail en équipe
Initiative et créativité	Aptitude à proposer des adaptations, des modifications d'outillage ou de modes opératoires
Polyvalence	Dominante : polyvalence Maîtrise de la profession de base, l'ouvrier peut faire appel à des connaissances relevant d'une profession connexe ou à quelques connaissances d'une autre profession non voisine. Dominante : spécialisation En dehors de la maîtrise de la profession de base, l'ouvrier peut faire appel éventuellement à quelques connaissances d'une profession connexe.
Spécialité et degré d'expertise	Dominante : polyvalence Connaissances et utilisation des développements relatifs à sa profession ou à une ou plusieurs professions connexes Dominante : spécialisation Recours fréquent aux aspects les plus complexes et les récents de la profession de base



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DE L'OUTRE-MER,
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
L'ADMINISTRATION DE LA POLICE**
Bureau du recrutement

24, rue Saint Louis
B.P. 183
78001 VERSAILLES Cedex

CANDIDATURE ESSAIS PROFESSIONNELS

**AVANCEMENT D'OUVRIERS
CUISINIERS AU GROUPE VI**

AU TITRE DE L'ANNÉE 2009

ETAT CIVIL

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (*en lettres capitales ; pour les femmes, nom de jeune fille*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Nom marital (*pour les femmes mariées, veuves ou divorcées*) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation ¹

Nationalité (*si autre que française*) :

ADRESSE PERSONNELLE

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone personnels :

Adresse électronique :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade actuel :

Affectation actuelle (*préciser l'administration d'emploi, la direction, le service, l'adresse postale, le n° de téléphone et éventuellement votre adresse électronique*) :
.....
.....
.....

Date d'entrée dans l'administration : Date d'entrée dans la police nationale :

Date de 1^{ère} titularisation dans la police :

Position actuelle (*activité, congé de longue maladie ou de longue durée, disponibilité, détachement, etc.*) :

¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre candidature pourra être prise en compte si vous obtenez ladite nationalité avant les épreuves écrites.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours ou à l'examen.

Fait à, le

signature,

AVIS MOTIVE DU CHEF DE SERVICE *(qui résumera sous cette rubrique ses appréciations sur le comportement et la manière de servir de l'intéressé(e)) :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A, le

Fonction et grade du signataire

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des services destinataires de la notice »